

217C1161

FR0000130403-OP008-AS07-ES02

7 juin 2017

Ouverture et calendrier de l'offre publique simplifiée visant les actions de la société.

CHRISTIAN DIOR

(Euronext Paris)

Le 6 juin 2017, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique simplifiée visant les actions de la société CHRISTIAN DIOR, déposée par Rothschild & Cie Banque, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Natixis, et Société Générale¹, agissant pour le compte de la société Semyrhamis (cf. Décision & Information 217C1145 du 6 juin 2017).

La note d'information de la société Semyrhamis (visa n°17-255 du 6 juin 2017) et la note en réponse de la société CHRISTIAN DIOR (visa n°17-256 du 6 juin 2017) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique simplifiée sera ouverte **du 8 au 28 juin 2017 inclus**.

Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

¹ Seules Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Natixis et Société Générale garantissent la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'initiateur dans le cadre de l'offre.